

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Des trophées pour récompenser les actions valorisant la laïcité

« À l'occasion de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, l'Observatoire régional de la laïcité de Bourgogne-Franche-Comté décernera, en décembre 2017 des Trophées de la laïcité afin de distinguer et d'encourager des actions de terrain et des projets réalisés au cours de l'année 2017-2018 portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité », annonce l'Observatoire dans un communiqué.

« Pourront concourir, dans différentes catégories, les classes de CM1 et de CM2 des écoles primaires et les classes de sixièmes des collèges de l'académie de Dijon (sous l'égide du rectorat de Dijon) ; les entreprises implantées en Bourgogne-Franche-Comté ; les associations

implantées en Bourgogne-Franche-Comté ; les collectivités territoriales ou les habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté à titre individuel ou collectif ; les collectivités territoriales, les entreprises, les associations ou les habitants de la métropole dijonnaise à titre individuel ou collectif. »

Le règlement du concours ainsi que les modalités de dépôt des candidatures et des réalisations sont consultables sur le site de l'Observatoire régional de la laïcité de Bourgogne-Franche-Comté : www.observatoirelaicite-bfc.fr.

INFO Observatoire régional de la laïcité Bourgogne-Franche-Comté,
Maison des Associations BP : YY11 2,
rue des Corroyeurs 21 068 Dijon
CEDEX. Courriel : contact@laicite-bfc.fr